FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR

CORPS DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Poste de directeur(trice) général(e) de la direction commune des EHPAD de Mansigné, de Mayet et de Pontvallain (Résidence de l'Aune), en charge des finances, de la qualité et de la gestion des risques, de la communication et de la coopération et référent sur site de l'EHPAD de Pontvallain

RÉSIDENCES DE L'AUNE

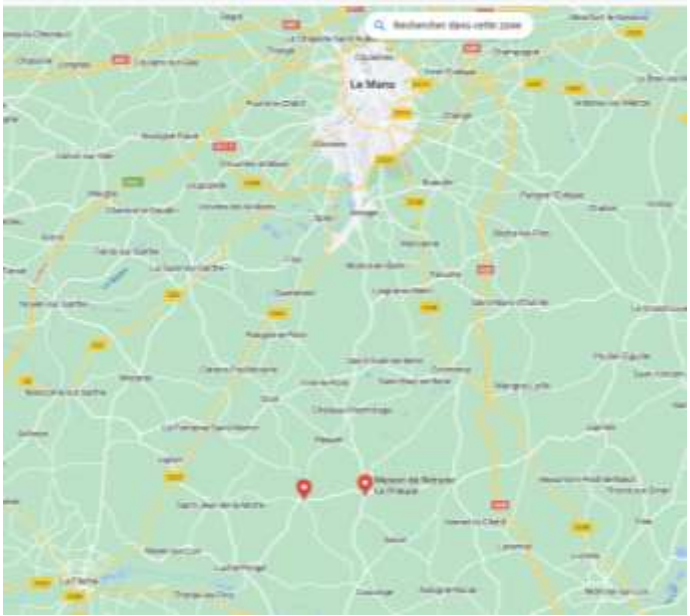
Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

EHPAD de Mansigné, Mayet et Pontvallain

<u>Cotation de la part fonctions de la PFR :</u>
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2.8
Etablissement classé en hors classe, avec accès à l'échelon fonctionnel de la hors classe.

Situation géographique, environnement, moyens de communication :



Pontvallain et Mansigné sont distants de 5 km, Pontvallain et Mayet le sont de 7.5 km.
L'EHPAD de Pontvallain est situé à 25 minutes de la ville de La Flèche.

Accessibilité :

Par la route : à 30km du Mans, à 1h20 d'Angers, à 50min de Tours, à 1h d'Alençon, à 2h15 de Nantes, et à 2h00 de Rennes.

Par le train : Passage du TGV au Mans, qui dessert Tours, Angers, Paris, Rennes, Lyon, Marseille, Strasbourg, Nantes en direct.

Type de population accueillie :

Personnes âgées en perte d'autonomie.

Services autorisés et nombre de lits/places

***Nom et raison sociale de l'établissement* :** EHPAD DE PONTVALLAIN , 90 lits, 2 places d'hébergement temporaire et 3 places d'accueil de jour. 1 PASA.

Adresse complète :

EHPAD LE PRIEURE

Le Prieuré

72510 PONTVALLAIN

Adresse site internet : www.residences-aune.fr

***Type d'établissement* :**

EHPAD autonome ☒ Centre hospitalier ☐

Direction commune ou autres coopérations :

L'EHPAD de PONTVALLAIN est en direction commune avec l'EHPAD de Mansigné et de Mayet depuis décembre 2019.

Coordonnées des deux autres EHPAD :

EHPAD LES GLYCINES, Les Glycines 72510 MANSIGNE

92 lits, 2 places d'hébergement temporaire, 3 places d'accueil de jour. 1 PASA.

EHPAD LES CHEVRIERS, Les chevriers, 72360 MAYET

110 lits, 2 places d'hébergement temporaire, 6 places d'accueil de jour. 1 micro-PASA.

Statut de l'établissement :

X Autonome **☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

M. Gayat, maire de Pontvallain

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Intitulé du poste et missions attachées à ce poste :

Directeur (trice) général(e) de la direction commune des EHPAD de Mansigné, de Mayet et de Pontvallain

En charge des finances, de la qualité et de la gestion des risques, de la communication et de la coopération pour la direction commune

En charge de la gestion de site de l'EHPAD de Pontvallain

Position dans l'organigramme de direction : Directeur général de la direction commune

Il ou elle préside les comités de direction (direction, cadres de santé, médecin coordonnateur et ingénieur qualité). Ils ont lieu tous les 2 mois environ.

Il est assisté par un directeur des ressources humaines (adjointe également en charge de la gestion courante de l'EHPAD de Mansigné) et par un directeur en charge des achats, SI, et des affaires générales (adjointe en charge de la gestion courante de l'EHPAD de Mayet).

Autres informations pratiques concernant le poste (ex : poste faisant actuellement l'objet d'un intérim, absence de logement de fonction, etc.) :

Absence de logement de fonction. Indemnité de logement.

La répartition du temps de travail au sein de la direction commune est répartie comme suit : 60% EHPAD de Pontvallain, 20% EHPAD de Mansigné, 20% EHPAD de Mayet.

Participation aux gardes de direction (une semaine sur 3 et à des tours de garde le WEEK-END (1 WE sur 7 ou 8 environ).

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

La région des Pays de la Loire présente un taux d'équipement en lits d'EHPAD élevé, plus important que la moyenne nationale (Taux d'équipement régional de 136,2 pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus contre une moyenne nationale de de 101,6).

Les EHPAD de la région ont en moyenne une capacité de 79 places par site.

61% des résidents accueillis ont entre 85 et 95 ans.

La population ligérienne âgée de plus de 75 ans augmentera de 130 000 personnes de 2012 à 2027, soit une hausse de 2,1 % par an, plus marquée en Vendée et en Loire Atlantique.
Sur la période 2015-2040, la population ligérienne âgée de plus de 75 ans devrait progresser de 82,2 % (contre une évolution de 76 % au niveau national).

Le département de la Sarthe est marqué par une dynamique territoriale défavorable, avec un vieillissement de la population.

Le dernier recensement indique que la population du département est de 566 400 habitants, soit une baisse de 0,1 % par rapport au précédent recensement.

La densité moyenne en Sarthe est de 92 h/km² (pour 115 au niveau de la région des Pays de la Loire et 118 au niveau national).

Près de la moitié de la population de la Sarthe réside sur le secteur du Mans.

La population âgée de + de 75 ans représente actuellement 10,4 % de la population totale du département (contre 9,6 au niveau régional et 9,1 au niveau national).

La population âgée de + de 75 ans de la Sarthe devrait croître au total de +68,8 % d'ici 2040.

La population de la Sarthe vieillit avec un indice de vieillissement global de 83,7 (contre 72 au niveau régional et 75 au niveau national). Un vieillissement accru est constaté sur le sud- est de la Sarthe et le nord de la Sarthe.

En Sarthe, le taux d'équipement en lits d'hébergement médicalisés se situe en dessous de la moyenne régionale, avec un taux d'équipement de 113,6 lits pour 1000 personnes de 75 ans et plus.

Cependant, l'offre en services et établissements pour personnes âgées demeure globalement bien répartie sur le territoire du département.

Les EHPAD de la Sarthe ont en moyenne une capacité par site (94 lits et places) supérieure à la moyenne régionale. Toutefois, des disparités existent en matière de taille des établissements en Sarthe (un quart des EHPAD de la Sarthe disposent de moins de 60 places).

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Michel PERES, Directeur général de la direction commune des EHPAD de Mansigné, de Mayet et de Pontvallain

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Délégation Territoriale de la Sarthe – 02 44 81 30 00 – ars-dt72-contact@ars.sante.fr
Audrey GUILLAS
Directrice adjointe
Délégation Territoriale de la Sarthe
19, Bd Paixhans
72019 LE MANS Cedex2

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :**
  - **Oui.**
  - **Contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil**
  - **Projets d'accompagnement personnalisé**
  - **Projet d'établissement**

- **Evaluation interne réalisée ou en cours :**
  - **Faites en 2019-2020**

- **Evaluation externe réalisée ou en cours :**
  - **Faites en 2014**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social…)

Expérience de management en EHPAD, ou dans une structure médico-sociales ou sanitaires.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Connaissances de la règlementation applicable aux finances publiques
Connaissances relatives à la démarche qualité au sein d'un établissement médico-social
Connaissances relatives à la gestion de projet

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Management d'équipe
Capacité organisationnelle
Capacité de négociation

Identifier les besoins en compétences sur chaque site.

Concrétiser les axes stratégiques du projet d'établissement en travaillant le projet de soins, le projet d'animation, …

Être le garant de la réalisation du projet d'établissement au quotidien et veiller à son évolution/adaptation en fonction des besoins.

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Le directeur, ou la directrice, sera e**n charge de la gestion courante du site de l'EHPAD de Pontvallain** (admissions, relations avec les usagers, achats courants, gestion courante des ressources humaines...).

Parallèlement, il/elle sera référent des domaines fonctionnels suivants pour les trois établissements de la direction commune :

- **Gestion des finances et de l'analyse de gestion** : suivi financier, élaboration et suivi des EPRD et des ERRD en lien avec l'adjointe des cadres en charge des finances, suivi des impayés, suivi des frais de séjour, suivi du mandatement des factures en lien avec l'adjointe administrative en charge du mandatement et des impayés, relations avec la paierie départementale

- **Gestion des instances de l'établissement** : le directeur assure l'animation et le suivi des conseils d'administration

- **Gestion de la communication** : Le directeur aura en charge la gestion de la communication de la direction commune avec notamment le suivi de la mise à jour du site internet et coordonnera le lien avec les médias, en lien avec l'ingénieur Qualité-SI-communication.

- **Gestion de la qualité et de la gestion des risques** : le directeur coordonne la politique qualité de l'établissement et de la gestion des risques en lien avec l'ingénieur qualité de la direction commune.

- Gestion des projets de coopération : Le directeur représente l'établissement et contribue à l'établissement de coopération avec les partenaires extérieurs de la direction commune pour améliorer les parcours de soins de la filière gériatrique

En tout état de cause, le directeur interviendra concernant les activités décrites dans le référentiel métier :

- **stratégie** : il définit les choix stratégiques, établit le projet d'établissement, et assure les suivis des plans d'actions qualité.

- **coordination** : il sera en charge de la coordination de l'équipe de direction composée de deux directeurs adjoints.

- **opérationnel et gestion de projets** : il organise la gestion participative du changement et anime les instances de concertation. Il analyse les facteurs de risques et de succès des principaux projets. Il anticipe les éventuelles zones de risques, de crises ou de conflits et propose des mesures de prévention. Il définit l'organisation des projets, les plannings et les tableaux de bord et indicateurs de suivi

Principaux projets à conduire :

***suivi des travaux de restructuration de l'EHPAD de Mansigné (phase APS-APD)**

***Mise en place des nouveaux SSI des EHPAD de Mayet et Pontvallain, en lien avec les responsables techniques**

***Fidélisation du recrutement, y compris au niveau médical**

***Mise en place des nouvelles évaluations internes et externes**

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Accroître la diversification de l'offre et poursuivre la gradation de l'offre en faveur prioritairement du maintien à domicile

Conforter l'inscription des ESMS dans une logique de parcours sur les territoires

Conforter le déploiement des démarches qualité dans les ESMS (avec notamment la poursuite de l'accompagnement du développement des projets personnalisés)

Améliorer l'efficience des structures médico-sociales par la mutualisation

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Dans les années à venir, les enjeux prioritaires pour l'établissement, sont les suivants :

- Préparation du futur CPOM
- Consolidation de la plateforme de répit
- Mise en œuvre du Ségur Numérique
- Suivi des projets de restructuration
- Prise de poste d'une IPA en septembre 2024
- Poursuite de l'optimisation des moyens de l'établissement, via des mutualisations accrues, en lien en particulier en lien avec le GHT. L'objectif est de répondre notamment à la nécessité de conforter l'organisation de la réponse à l'aval hospitalier.

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le projet d'établissement a été réalisé dans chaque EHPAD en 2020.
Un plan d'action Qualité est en place et doit être suivi.

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Convention tripartite qui sera renégociée prochainement (CPOM)

Appartenance à une direction commune :

Objet :
Direction commune de 3 EHPAD

Créé le : 1er décembre 2019
Nombre de membres : 3

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Les deux sites les plus éloignés sont à un peu moins de 15 kms.

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : Non. Coopération en cours avec les CH de proximité.

Créé le :
Nombre de membres :

Autre forme de coopération (à préciser) :

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : dernier compte administratif de l'EHPAD de Pontvallain (site principal du DG)

CHARGES	COMPTE ADMINISTRATIF (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE ADMINISTRATIF (n-1)
Groupe I	**530 668, 66**	**501 923, 18**	**565 902.42**
Groupe II	**3 859 452, 92**	**4 108 727, 68**	**4 114 542, 95**
Groupe III	**505 997, 31**	**516 001, 69**	**553 623, 05**
Total	**5 228 253, 15**	**5 132 467, 82**	**5 228 253, 15**

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Groupe I	**4 591 385, 22**	**4 778 168, 82**	**4 762 772, 11**
Groupe II	**233 685, 92**	**283 398, 20**	**267 945, 56**
Groupe III	**89 774, 02**	**70 901, 80**	**70 000, 51**

Les montants 2020 et 2021 ne sont pas représentatifs de la santé financière de l'EHPAD, du fait de la crise sanitaire et des revalorisations indiciaires.
L'EHPAD de Mansginé : excédentaire. Plan pluriannuel de financement en cours pour les travaux de restructuration

L'EHPAD de Pontvallain : un fonds de roulement très important. Budget globalement équilibré ou peu déficitaire.
L'EHPAD de Mayet : EHPAD en déficit, causes conjoncturelles et structurelles.

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : 2 070 297, 74
- Montant du budget dépendance : 713 439, 86
- Montant du budget soins : 1 954 192, 14

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1) : - 108 703 euros

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1) : non

- **Plan de financement de l'exercice « N »**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
231 000	**51 168, 50**

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention…)

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 6.67 / 3.84

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 168 161, 86 euros. FRNG : 2 190 000 euros

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 7.52/11.85

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

Uniquement pour l'EHPAD de Mansigné : travaux de restructuration 10 000 000 euros (en cours phase APS/APD)

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

EHPAD DE PONTVALLAIN (90 places d'hébergement permanent / 2 places d'hébergement temporaire / 3 places d'accueil de jour)

Effectif global au 1/01/2022 : 67.38.ETP

Dont :

-personnels administratifs et techniques : 11.96 ETP

-personnels médicaux (tous statuts confondus) :…0 .ETP

-personnels soignants (AS- AES – ASHQ FF – ISGS – cadre de santé) : 50.13 ETP

-personnels sociaux et éducatifs :…1.8..ETP

EHPAD DE MAYET (110 places d'hébergement permanent, 2 places d'hébergement temporaire, 6 places d'accueil de jour)

Effectif global au 1/01/2022 : 80.62.ETP

Dont :

-personnels administratifs et techniques : 13.4 ETP

-personnels médicaux (tous statuts confondus) : 0.15 ETP

-personnels soignants (AS- AES – ASHQ FF – ISGS – cadre de santé) :61.38.ETP

-personnels sociaux et éducatifs : 1.5..ETP

EHPAD de MANSIGNE (92 places d'hébergement permanent / 2 places d'hébergement temporaire / 3 places d'accueil de jour)

Effectif global au 1/01/2022 : 63.09.ETP

Dont :

-personnels administratifs et techniques : 15.15 ETP

-personnels médicaux (tous statuts confondus) :…0,7.ETP

-personnels soignants (AS- AES – ASHQ FF – ISGS – cadre de santé) : 44.44.ETP

-personnels sociaux et éducatifs :…2.8..ETP

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,…)*

1 ETP ingénieur qualité est partagé sur les 3 EHPAD de la direction commune.
Chaque établissement dispose de 0.25 ETP de diététicienne, 0.25 ETP d'infirmier hygiéniste, et de 0.25 ETP d'ergothérapeute.

Un seul établissement dispose d'un médecin coordonnateur qui a aussi des fonctions de médecin salarié (EHPAD de Pontvallain).

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : entre 6 et 12% selon l' EHPAD, en 2021

Taux de turn-over : 8.2% en 2019, 4.5% en 2020.

Nombre moyen de jours de formation par agent : 10 -11 jours env

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en n-1 : pas représentatif car cluster lié au covid en 2021. Taux d'occupation habituellement entre 98.5 et 99.5% dans chaque EHPAD

Taux d'occupation en n-1 :
Derniers GMP/PMP validés :
EHPAD Pontvallain : GMP 779 et PMP 243
EHPAD Mansigné : GMP 750 et PMP 193
EHPAD Mayet : GMP 742 et PMP 183

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Stratégie de recrutement et de fidélisation des professionnels à l'échelle du territoire

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts :
- coopération avec la communauté de communes
- diversité des services
- proximité des établissements
- dynamique dans la réponse aux appels à projet
- mutualisation et expertise déjà à l'œuvre
- équipes communes (équipe de direction, un ingénieur qualité, un IDE hygiéniste, pool de secrétaires mutualisées, un responsable technique mutualisé, ergothérapeute, diététicien)

Professionnels investis et motivés ; Equipes stables et consciencieuses
-GCSMS Part'âge : coopération et mutualisation

Points faibles :
- démographie médicale

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Michel PERES, Directeur général par intérim de la direction commune des EHPAD de Mansigné, de Mayet et de Pontvallain

EHPAD de Pontvallain :
02.43.38.51.51 direction.pontvallain@residences-aune.fr

Le directeur général de l'ARS/ Le représentant de l'Etat dans le département de la Sarthe